

SERVICE DU CONTENTIEUX

AFFAIRES GÉNÉRALES

N° 6.140^{ME}

D^{er} N° 6.1.40^{ME}

Jardins ouvriers

Aff. :

Angers

Service Central :

Consultation d'agent

Région :

OBJET DE LA CONSULTATION

Jardins ouvriers

Congé non motivé. Nullité.

M. Anger

1) Chef de brigade de manœuvres
Nervus.

Références : 6.137 . 6.138 . 6.139 . 6.141 . 6.142^{ME}

Observations :



Paris le 3 juillet 1942

Cher Monsieur,

Je vous retourne, avec le dossier communiqué, copie des renseignements qui nous sont fournis par notre Service du Contentieux et qui doivent permettre aux Sociétaires intéressés de conserver leur jardin.

Croyez, Cher Monsieur, à l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le Président du Comité Régional,

Monsieur BICHERON,
Président, Jardin du Cheminot,
Comité du 2^e Arrondissement - NEVERS

Nevés le 30 Mai 1942.

Monsieur

Je soussigné Auger Julien
demeurant rue General Despinasse
n° 8 à Nevés, déclare avoir
loué une parcelle de terre de
800 mètres, au prix de 0^f.15
le mètre, située au Montéau
Ce terrain appartient à M^r Roblin
route des Saulais par Nevés

J'ai ce terrain depuis 8 ans
M^r Roblin m'a donné congé
verbalement au mois d'octobre
pour avoir à laisser la terre
le 11 novembre 1941. Ayant
été prévenu trop tardivement, j'ai
prévenu ce dernier que je l'a

gardait pour l'année 1942.
J'ai été signifié par lettre
recommandée, courant avril,
que M^r Roblin reprenait sa
terre le 11 novembre 1942.

En raison des difficultés de
l'heure présente, je demande à
beneficier de la loi du 30 novembre
1941.

Dans l'espoir que satisfaction
me sera donnée
Puey, mauxieu, mes respectueuses
salutations. Auger

1/ Chef de Brigade de manoeuvres
à Nevers.